

Les commerces peuvent s'afficher hors-territoire

Les règlements municipaux l'interdisant sont discriminatoires, selon un jugement de la Cour supérieure

Gérald PRINCE Drummondville

Une municipalité ne peut pas interdire l'affichage d'une entreprise qui fait affaire en dehors des limites de son territoire.

C'est la conclusion d'un jugement de la Cour supérieure, rendu dans le district de Drummond par le juge Jean Frappier, dans une cause qui opposait l'entreprise des Enseignes André (qui voulait installer une

affiche d'un restaurant de Drummondville) à la municipalité de paroisse de Saint-Germain, près de Drummondville.

Plus encore, le juge estime discriminatoire le règlement municipal no 319, qui interdit tout affichage «en dehors du site pour lequel la réclamation est effectuée».

Pour le magistrat, ce règlement, pourtant adopté en 1977, restreint les possibilités des commerçants de Saint-Germain et prohibe tout affi-

chage d'activités commerciales d'une entreprise qui n'y est pas déjà installée.

Le juge y voit même de la discrimination, contraire à l'article premier de la Charte canadienne des droits et libertés, en ce sens que la liberté d'expression des gens d'affaires y est violée.

Le juge Frappier reconnaît que la municipalité peut édicter des règlements pour «préserver un cadre agréable pour les citoyens en les

protégeant contre la pollution visuelle» et même protéger ses commerçants contre les gens d'affaires des municipalités avoisinantes, mais que cela ne justifie pas cette discrimination dans une société libre et démocratique.

Un autre aspect évoqué par le magistrat, c'est que le règlement de zonage de la municipalité lui apparaît «suspect», vu qu'il régit les personnes qui peuvent afficher et le contenu de l'affichage. «C'est l'enseigne qui doit être réglementée et

non celui qui peut afficher», commente le magistrat en précisant que le règlement municipal de la paroisse de Saint-Germain ne respecte pas les données de la jurisprudence à l'effet qu'un règlement de zonage ne peut régir que les usages, non les personnes.

Tant pour la violation de la Charte que pour le dépassement des pouvoirs de la municipalité, le juge déclare le règlement illégal et en décrète l'annulation.

Ce jugement peut avoir une por-

tée considérable au Québec, commente Me Gilles Lafrenière, procureur de Les Enseignes André. En effet, certaines municipalités (et elles peuvent être nombreuses) peuvent devoir vérifier leurs règlements d'affichage à la lumière de ce jugement, en particulier dans le sens qu'une municipalité ne peut pas régir le contenu des affiches, ni l'identité de celui qui peut afficher, mais seulement le contenant, c'est-à-dire l'affiche elle-même.



Photo La Tribune par Guy Marchand
Jean-Camille Geoffroy s'affairait à remiser l'une des pompes qui lui ont permis de limiter les dégâts cette année.

Waterville se lance dans les travaux d'infrastructures

Sherbrooke

La municipalité de Waterville entreprendra sous peu des travaux majeurs de réfection de son réseau d'aqueduc, d'égouts pluviaux et sanitaires. D'un coût total évalué à 349 900 \$, ce projet a été rendu possible grâce au programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec.

Conformément à l'entente annoncée hier par la vice-première ministre et députée de Saint-François, Monique Gagnon-Tremblay, le ministère des Affaires municipales du Québec et le Bureau fédéral de développement régional défraieront chacun 63 700 \$, tandis que la municipalité devra assumer des dépenses de 222 440 \$. L'ensemble du projet devrait créer cinq emplois.

Le programme Travaux d'infra-

structures Québec-Canada vise à permettre aux municipalités de réaliser des travaux de réfection, d'agrandissement, et de construction d'infrastructures. Selon ses responsables, ce programme devrait donner lieu à des travaux d'une valeur totale de 1,575 milliards \$ au cours des deux prochaines années.

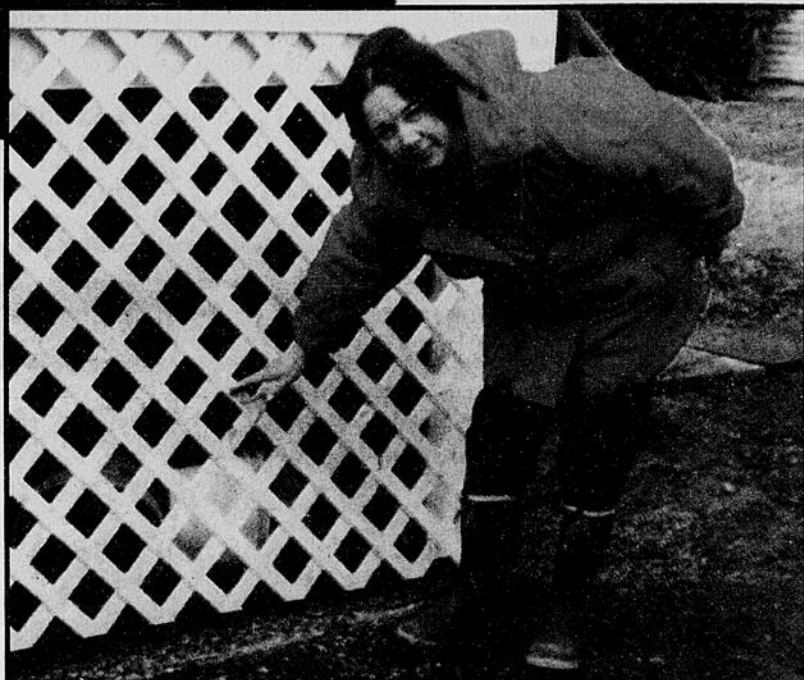


Photo La Tribune par Guy Marchand

Le Canton de Melbourne se relève de sa troisième inondation en quatre ans

Les riverains réclament l'intervention de l'État

Guy MARCHAND Richmond

À l'instar des autres municipalités de l'Estrie touchées par le débordement de la rivière Saint-François en fin de semaine dernière, celles de Richmond et du Canton de Melbourne ont pu profiter d'un répit hier, alors que le niveau de l'eau a baissé considérablement.

Chez la vingtaine de résidents sinistrés, on s'affairait d'ailleurs à nettoyer les dégâts et à pomper les eaux qui s'étaient infiltrées dans les sous-sols. Signalons que pour les propriétaires riverains du Canton de Melbourne, il s'agissait d'une troisième inondation au cours des quatre dernières années et certains citoyens veulent maintenant que des solutions puissent être appliquées par les autorités gouvernementales.

Pas d'expropriation

«À la suite des inondations de 1992, nous avons fait parvenir une demande pour l'expropriation de six résidences au ministère de la Sécurité publique, explique Teri Coburn. Malheureusement, le gouvernement ne peut recourir à l'expropriation pour venir en aide aux sinistrés. Nous comprenons leur position mais il faudra que quelque chose se fasse car nous ne pouvons plus endurer une telle situation», a mentionné Mme Coburn.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir aux citoyens, le ministère de la Sécurité publique confirme que leur

situation est d'autant plus pénible qu'il est pratiquement impossible de protéger leurs résidences des caprices de la rivière. On y déclare entre autres que l'endiguement ne peut être considéré en raison de son coût prohibitif.

Toutefois, on précise que le ministère préconise des mesures incitatives afin de venir en aide financièrement aux sinistrés pour qu'ils restaurent, immunisent, surélevent ou démolissent les résidences endommagées.

Espoir

Il semble bien qu'il s'agisse de la seule alternative sur laquelle les résidents concernés pourront se rabattre.

«Il faudra cependant faire partie des municipalités qui seront comprises dans le prochain décret du gouvernement, a pour sa part indiqué Jean-Camille Geoffroy, un autre résident touché par la crue des eaux. Il faudra voir les programmes admissibles et surtout les montants qui pourront être accordés.»

«Chose certaine, il s'agit de notre seule solution puisqu'il est impensable de vendre nos propriétés qui perdent de la valeur à chaque inondation. Etant situés dans une zone inondable, nos recours sont plutôt limités, mais la situation doit changer et on doit trouver une réponse à nos problèmes», a affirmé M. Geoffroy.

Teri Coburn indique ici jusqu'à quel niveau l'eau a atteint sa propriété du Canton de Melbourne.

Une panne est à l'origine du télescopage: deux blessés

Sherbrooke (PSJ)

Deux hommes ont subi des blessures dans un mini-télescopage impliquant trois véhicules, en face du 3245 boulevard Queen Nord, à Sherbrooke, vers 9 h 15, hier.

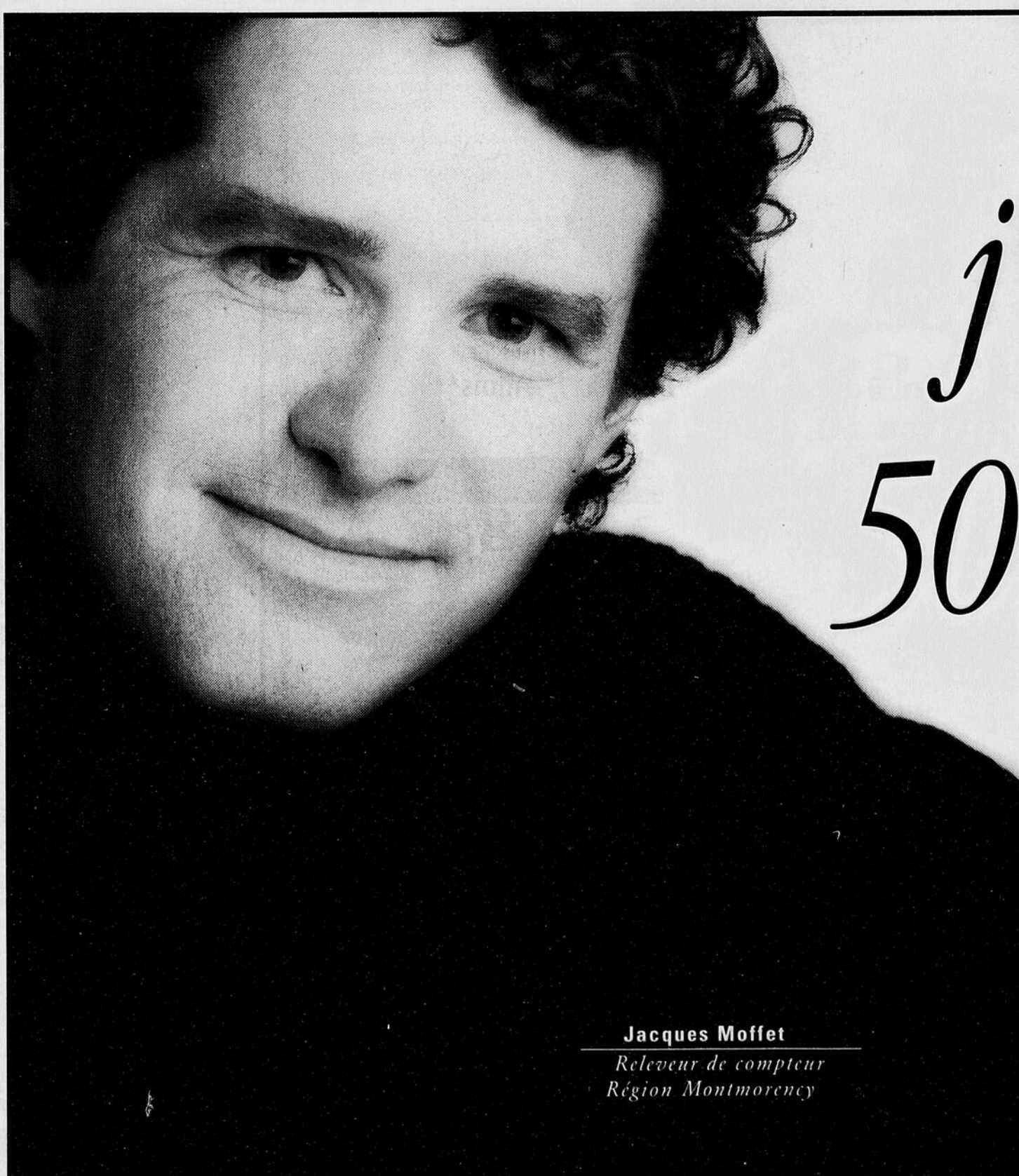
MM. Victor Paul, âgé de 78 ans, de Victoriaville et François Vigneux, âgé de 31 ans, de Windsor, ont écopé de blessures mineures.

Selon les informations obtenues, un premier véhicule est tombé en panne et il est resté en partie sur la chaussée. Le conducteur d'un véhicule circulant dans la même direction a voulu freiner en arrivant près du véhicule en panne.

La manoeuvre a surpris un troisième conducteur qui n'a pu s'immobiliser, heurtant le deuxième véhicule qui a été projeté contre le premier.

Policiers, ambulanciers et pompiers ont été dépêchés sur les lieux.

Pour le plaisir de rêver
Vacances/Voyages
À LIRE SAMEDI



Jacques Moffet
Releveur de compteur
Région Montmorency

Beau temps, mauvais temps,
je fais minutieusement le relevé
des compteurs afin d'assurer
la précision
de votre
facture.

j'ai le plaisir d'avoir
tous les jours un contact direct
avec nos clients d'Hydro-Québec
qui fête cette année ses

50 ans

À Hydro-Québec, nous avons pris
de l'expérience avec les années.
Mais nous restons jeunes pour
mieux vous servir. Et nous y
mettons toute notre énergie.

Appelez-nous au 1-800 ÉNERGIE

Hydro-Québec
Le meilleur de nous-mêmes
50 ans d'énergie

Distribution de l'enveloppe aux organismes communautaires dans la région du Granit

Les Vaillants bénévoles craignent d'être ignorés

Sherbrooke (FG)

Malgré une «décision préjudiciable» que s'approprie à rendre ce soir la Régie régionale de la santé et des

services sociaux de l'Estrie, l'organisation «Les Vaillants bénévoles» de la région du Granit entend cogner jusqu'à la porte de la ministre Louise Robillard «afin d'obtenir justice».

«De très bonnes sources, on sait

que demain soir (ce soir, à son assemblée), la Régie régionale, et malgré nos représentations, s'approprie à nous ignorer dans la distribution de l'enveloppe régionale aux organismes communautaires», a dénoncé hier un conseiller de l'organisme, Claude Tessier.

On sait que «Les Vaillants bénévoles» est une organisation née récemment de la scission avec l'Association d'action bénévole du Granit, en raison de divergences de vue et parce que, estime-t-on, les fonds pu-

blés ne servaient pas les véritables causes du bénévolat auprès des gens dans le besoin et ce, dans une foule d'actions communautaires reliées notamment au maintien à domicile. Le groupe, à la suite de démarches, s'attendait à recevoir la même aide financière qui était disponible du temps que le service bénévole était offert au nom de l'Association d'action bénévole du Granit. On parle d'environ 70 000 \$.

Outre des échanges infructueux avec deux fonctionnaires de la Régie

régionale, une lettre adressée le 18 janvier au directeur général, Jean-Pierre Duplantie, est demeurée sans réponse. «On ne veut pas décider de l'existence de l'autre organisation même si sa façon de faire est souvent fort douteuse mais nous voulons nous aussi être considérés dans la distribution de fonds publics. Les services offerts par Les Vaillants bénévoles depuis sept mois constituent une solide garantie... On espère que la Régie régionale trouvera les justifications sérieuses dans les circonstances», a dit M. Tessier, se

montrant plutôt sceptique suite aux discussions avec des représentants de la Régie régionale. «On y a plutôt vu des cachotteries et des mécanismes de défense qu'une véritable vision du bénévolat», devait-il notamment commenter.

A tout événement, alors que les représentants de la région de Mégantic au conseil d'administration de la Régie régionale seront mis dans le coup, notamment Richard Vigneault et Jean-Guy Cloutier, il faut s'attendre à ce que cette affaire donne lieu à des discussions publiques ce soir.



**Centre
de
Santé Carillon**

NOUVEAUX SERVICES

**Clinique
sans rendez-vous
pour urgences
mineures seulement**

**7 médecins
sur place
pour mieux vous servir**

HEURES D'OUVERTURE:

**Du lundi au vendredi
de 13 h à 17 h**

**564-1331
20, rue Carillon, Sherbrooke**

SERVICE DE PHARMACIE ALAIN LEBLANC
562-2005

Les producteurs de moutons exacerbés de se faire tondre

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

Les producteurs de moutons de l'Estrie regroupés à l'intérieur d'un Syndicat, ont convenu de montrer leurs crocs de loup. Ils ont décidé d'avoir la peau d'un petit groupe de producteurs réfractaires qui, depuis 12 ans, refusent de payer des cotisations à la Fédération québécoise qui regroupe tous les producteurs de la province.

En conférence de presse hier, le président du Syndicat de l'Estrie, Marie-Antoine Roy, a indiqué que les membres retiendront le paiement de leurs cotisations à la Fédération, tant et aussi longtemps que le ministre concerné, Yvon Picotte, ne forcera pas tous les producteurs de moutons à adhérer au plan conjoint en versant leur contribution.

«Ce n'est pas normal qu'un petit groupe de producteurs paieient pour les autres, a déclaré Marie-Antoine Roy. C'est comme si je refusais de payer pour l'assurance-maladie parce que je n'ai jamais été malade. Je ne ferais pas long feu.»

Le président a indiqué que les réfractaires, concentrés en Estrie et représentant environ 20 pour cent

de la production régionale, coupe l'herbe sous le pied de ses membres en sabrant dans les prix. Tout en refusant d'adhérer au plan conjoint voté en 1982 et qui prévoit une cotisation de 2 \$ par agneau, les dissidents profitent de ses avantages comme l'assurance-stabilisation et la promotion.

Partis de rien

Il a de plus indiqué que la Fédération et le travail de ses membres avaient permis de développer un excellent marché au fil des ans. L'Abattoir Giroux de Bromptonville, a même formé son personnel à ce genre de coupe, et tue chaque semaine de 100 à 200 agneaux. La renommée de l'Abattoir est telle que les producteurs de la région de Québec et du Lac St-Jean font tuer leurs animaux ici.

«Nous sommes partis de rien, a déclaré Marie-Antoine Roy. Avec la technique développée à l'Abattoir Giroux, nous avons les plus beaux agneaux en province. Les agneaux vendus chez Maxi et Provigo viennent tous de là. Les autres chaînes d'alimentation sont venues nous voir afin qu'on les approvisionne aussi.»

«En 70, d'ajouter M. Roy, il n'y

avait pas un troupeau de plus de 200 têtes au Québec. Aujourd'hui, on retrouve 8000 brebis en Estrie et on serait capable de quadrupler notre production. On n'est plus en mesure de fournir le marché. Avant, ça prenait huit mois pour produire un agneau. Aujourd'hui, on peut le sortir à quatre ou cinq mois et la viande est meilleure.»

Marie-Antoine Roy a précisé que les dissidents, sous l'égide de l'Association des éleveurs de moutons des cantons de l'Est, avaient récemment obtenu un jugement favorable de la Cour Supérieure les autorisant à ne pas payer de cotisations à la Fédération. Le Syndicat estime pour sa part que Québec pourrait régler la question rapidement en retenant les sommes dues par le biais de l'Assurance-stabilisation.

Président de l'Association des éleveurs de moutons des Cantons de l'Est, Robert Laberge réfute les arguments du Syndicat. Son association, fondée en 1915 et qui regroupe 50 membres, ne s'oppose pas au plan conjoint, tout au contraire.

«On tient au plan conjoint et on veut le voir faire de la mise en marché, ce que la Fédération ne fait pas, d'affirmer Robert Laberge lorsque joint pas La Tribune. On s'objecte seulement à ce que les prélevés



Les producteurs de moutons de l'Estrie veulent la peau d'un petit groupe de dissidents qui refusent de payer leur cotisation à la Fédération mais qui profitent des avantages.

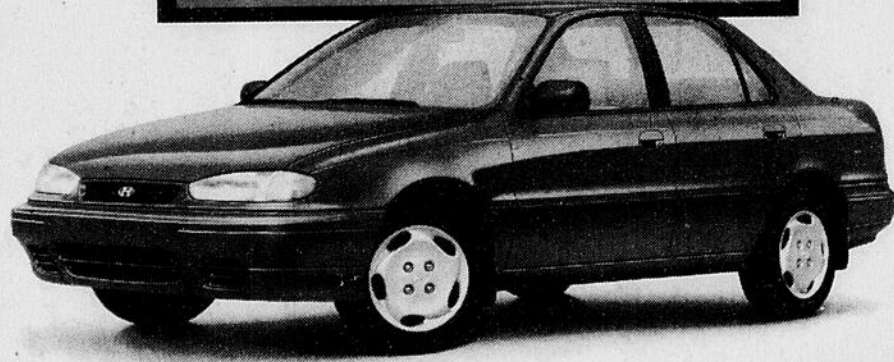
soient utilisés par la Fédération pour s'administrer. Cette fédération n'est pas responsable et a une dette de 133 000 \$ envers l'UPA.

«Ceux qui veulent faire du syndicalisme, a-t-il ajouté, n'ont qu'à payer pour ça. Le gouvernement n'a pas à collecter de l'argent pour la Fédération.»

Offre spéciale pour un temps limité

Roulez plus de kilomètres payez moins de milles!

**ÉVÉNEMENT
UNE HYUNDAI
À VOIRE
PORTÉE!**



10 888\$* ou 190⁷³/mois**
Elantra GL 1994

Prix spécial

7 988\$* ou 140²⁹/mois**



Excel CX 1994

L'Excel à hayon, la plus équipée des économiques, vous offre plus d'équipement de série que toute autre voiture de sa catégorie. Comprend entre autres : • Pneus radiaux toutes saisons ceinturés d'acier • Freins servo-assistés • Suspension indépendante aux quatre roues • Directions à pignon et crémaillère • Essuie-glace à balayage intermittent réglable

Voiture familiale par excellence, l'Elantra allie la puissance d'une sportive à l'élégance d'une berline. Comprend entre autres : • Moteur de haute technologie à DACT, 16 soupapes et injection multipoint • Suspension indépendante aux quatre roues • Siège arrière pliant et modulaire 60/40 • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique

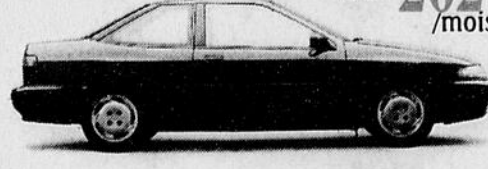
L'UNE DES MEILLEURES GARANTIES DE L'INDUSTRIE : 5 ANS/100 000 KM' ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES!

Incluant : Livraison d'essence • Changement de roue en cas de crevaison • Déverrouillage • Remorquage



Prix spécial

11 388\$* ou 202⁵⁴/mois**



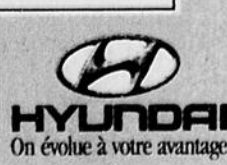
Scoupe 1994

La fouguese Scoupe vous donne plus de plaisir pour votre argent que toute autre sportive. Comprend entre autres : • Moteur «Alpha» à haut rendement énergétique avec injection multipoint • Pneus radiaux toutes saisons ceinturés d'acier • Siège arrière pliant et modulaire 60/40 • Radio AM/FM stéréo à syntonisation électronique • Suspension indépendante aux quatre roues

* Offre d'une durée limitée à partir du 4 avril 1994. L'Elantra GL à partir de 10 888 \$, l'Excel CX 3 portes à partir de 7 988 \$, Scoupe modèle de base à partir de 11 388 \$. Immatriculation, transport, préparation et taxes en sus. Les prix indiqués sont les P.D.S.F., moins le rabais promotionnel. † Renseignements chez les concessionnaires.

**Sujet à l'approbation de notre département de crédit. T.T.P. en sus. Basé sur un prêt de 60 mois au taux de 9,5% d'intérêt. Le coût du crédit pour l'Elantra est de 3 455,72\$, pour l'Excel de 2 529,10\$ et pour la Scoupe de 3 564,20\$ pour la période. Coût additionnel de 7¢ le kilomètre pour l'excédentaire de 135 000 km. Sujet à changement sans préavis. Valeur résiduelle de 2 900\$ pour l'Elantra, de 2 100\$ pour l'Excel et de 2 800\$ pour la Scoupe.

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI. Par l'entremise du Club Auto, organisme affilié à la GAA.



SELY
ROCK FOREST

**HYUNDAI
DE L'ESTRIE**

4500, boul. Bourque
Rock Forest 564-0777

Les 39 motomarines ont été retrouvées en moins de deux

Montréal (PSI)

Moins de sept heures après la réception d'une plainte de vol concernant un chargement de 39 motomarines «Bombardier», commis à Valcourt, le semi-remorque et son chargement en entier étaient interceptés dans la métropole.

La valeur totale des motomarines se chiffrait à 165 000 \$ américains.

Selon les informations obtenues, le vol a été commis dans la cour de la compagnie de transport JMS, rue Aéroport, à Valcourt, entre 23 h samedi et 11 h dimanche, moment où l'on a constaté la disparition du camion et du chargement.

La Sûreté du Québec de l'Estrie a recueilli la plainte du vol et elle a transmis un message général aux autres corps policiers du Québec.

A 18 h, dimanche, la police de la CUM a repéré le semi-remorque rapporté volé, rue Sherbrooke, angle Taillon, dans l'est de la métropole. Elle a exercé une surveillance et mis dans le coup l'unité des crimes contre la propriété de la SQ de Montréal.

L'homme au volant, un camionneur de métier, âgé de 35 ans, de Sainte-Anne-des-Plaines, a été appréhendé. Il pourrait devoir répondre à une accusation de recel.

On croit qu'il devait simplement assurer le transport du convoi à une destination précise après que le ou les voleurs l'eurent abandonné dans l'est de la métropole.



ÉQUITATION CLASSIQUE

Équipement complet pour le cavalier et le cheval.

**MARQUES DISPONIBLES:
CAVALIER, CANADIAN, SADDLERY
ETC.,
et dépositaire exclusif MILLER'S**

Heures d'ouverture: **Jeudi, vendredi: 18 h à 21 h** ou **562-5676**
Samedi: 10 h à 17 h ou **Thérèse: 566-2366**

**2005, CHEMIN LEMIRE,
FLEURIMONT**

Économie

Grâce à l'aide du Fonds décentralisé de création d'emplois Chaudière-Appalaches

Près de 100 emplois créés dans l'Amiante

Nelson FECTEAU Thetford Mines

Près d'une centaine d'emplois seront bientôt créés dans la région de l'Amiante par le biais du Fonds décentralisé de création d'emplois. En effet, le Comité régional de création d'emploi a en-

gagé une somme de 337 630 \$ touchant trois projets permettant la création de 93 emplois.

La nouvelle a été annoncée par le député de Frontenac, ministre de la Justice du Québec et ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches, M. Roger Lefebvre, de même que le président du Comité régional de création d'emploi, M.

Pierre-Maurice Vachon.

La Fonderie de Thetford recevra une subvention de 184 000 \$ qui pourra générer 23 emplois. Manufacture Beaulac s'est vu attribuer la somme de 100 000 \$ pour la relance de l'entreprise. Une cinquantaine de travailleurs et travailleuses pourront y trouver un emploi alors qu'un nouveau propriétaire, M. Denis Cou-

ture de Ham-Nord, aura la tâche de remettre l'entreprise sur pied. Enfin, Confection Normand 1992 pourra compter sur aide de 53 630 \$, ce qui procurera de l'emploi à une vingtaine de personnes.

Pour les projets d'entreprise à but lucratif, le promoteur doit fournir une mise de fonds correspondant à 20 % des dépenses admissibles.

Pour l'exercice 93-94, la région Chaudière-Appalaches bénéficiait d'une enveloppe de 834 000 \$. Cette aide était assortie de l'obligation de créer 95 nouveaux emplois à l'intérieur des clientèles cibles du programme soit les chômeurs, les prestataires de la sécurité du revenu et les jeunes de moins de 35 ans.

Les trois projets acceptés dans

les limites de la MRC de l'Amiante s'ajoutent à sept autres dans six MRC de la région Chaudière-Appalaches totalisant une aide de 879 470 \$ et représentant la création de 155 emplois. Ces interventions du Fonds décentralisé de création d'emplois sont jumelées à des investissements totaux de 7 661 233 \$.

Le PQ y voit une manoeuvre électoraliste

Nelson FECTEAU Thetford Mines

Le candidat du Parti québécois dans Frontenac, Pierre Turcotte, n'a pas tardé à réagir à l'annonce des subventions accordées dans le cadre du Fonds décentralisé

de création d'emplois.

Le candidat péquiste s'étonne de la rapidité avec laquelle ces mesures ont été mises de l'avant. «Le mode de fonctionnement du fonds a été expliqué aux représentants de la MRC de l'Amiante le 16 mars dernier. En quinze jours, le gouvernement aurait donc réussi à convaincre

dix entreprises d'investir plus de 7 millions \$ pour créer 155 emplois. Depuis qu'il est élu, l'actuel député de Frontenac ne nous a pas habitués à une telle rapidité et efficacité. Sans doute s'agissait-il de projets qui attendaient sur les tablettes de bénéficiaire d'une manne pré-électorale» s'interroge Pierre Turcotte.

Ce dernier affirme ne pas être contre la vertu et la création d'emplois mais ajoute que «ce qui se passe actuellement n'est pas représentatif de la performance du gouvernement du Parti libéral.»

Tergiversations

Le candidat Turcotte rappelle les tergiversations entourant le dossier de relocalisation du Musée minéralogique et minier qui traîne en longueur depuis quatre ans. «Faut-il espérer ici également un miracle pré-électoral?»

Pierre Turcotte a aussi fourni l'exemple du programme SPRINT

visant à favoriser la formation professionnelle en vue d'un emploi. «Les 7000 participants prévus pour 92-93 et 93-94 ne furent que 1625 et à peine la moitié des 50 millions \$ annoncés ont été réellement dépensés. Cet exemple illustre l'échec des libéraux dans leur programme de création d'emplois.»

Le candidat péquiste a conclu en affirmant que la population de Frontenac ne sera pas dupe des manoeuvres électoralistes du Parti libéral.

Coup d'oeil boursier	
Montreal-XXM	1933,37 - 33,13
TSE-300	4168,06 - 71,89
Dow Jones	3620,42 - 41,05
Dollar canadien (US Cents)	72,02 - 0,11
Or (New York-USA)	376,80 - 0,90

Saint-Félix-de-Kingsey

60 employés en lock-out chez Giguère et Morin

Gérald PRINCE Drummondville

Les quelque 60 employés syndiqués de Giguère et Morin de Saint-Félix-de-Kingsey se sont retrouvés devant une porte close, à leur entrée au travail hier matin.

Giguère et Morin, une entreprise sise au 1175 de la route Richmond, fabrique des dessus de table et de panneaux de bois de différentes dimensions.

«C'est un lock-out prématuré, on n'avait pas fait de moyens de

pression encore», s'exclame Jean Lefebvre, président du local 299 de la Fraternité des charpentiers et du meubles, affiliée à la FTQ.

Effectivement, continue M. Lefebvre, la convention collective précédente n'était échue que depuis le 3 avril dernier et seulement cinq ou six rencontres de négociations, dont trois devant le conciliateur, avaient été tenues.

Alors que les clauses normatives sont pratiquement réglées, les discussions achoppent sur les salaires. Le syndicat réclame, pour un contrat de trois ans, un rattrapage de 50 cents pour la première année et 40

cents d'augmentation l'heure pour les deux années suivantes. La partie patronale réplique en offrant 25 cents de l'heure d'augmentation pour chacune des trois années de la future convention.

Devant les portes barrées hier matin, la partie syndicale a levé une ligne symbolique de piquetage. Pour sa part, rejoint en fin d'après-midi hier, M. Guy Morin, porte-parole de la partie patronale, n'a voulu formuler absolument aucun commentaire, se limitant à inviter le journaliste de La Tribune à rappeler aujourd'hui mardi.

PLANIFICATION

Remboursement de TPS et de TVQ à l'employé

Dans certains cas, un salarié peut avoir droit à un remboursement de TPS et de TVQ à l'égard des dépenses engagées dans le cadre de l'emploi.

Il s'agit entre autres du cas où l'employeur ne rembourse pas les dépenses à l'employé et que ce dernier peut déduire ces montants de son revenu d'emploi. Les vendeurs à commission et les employés oeuvrant dans l'industrie du transport représentent souvent les personnes admissibles au remboursement.

De plus, afin qu'un employé soit admissible au remboursement, il faut que son employeur soit inscrit aux fins de la TPS et de la TVQ.

Généralement, la TPS payée sur

les dépenses d'essence, de frais d'entretien, de frais de représentation, les cotisations professionnelles, certaines dépenses de bureau et d'amortissement constituent des éléments admissibles.

Bien qu'aux fins de la TVQ le remboursement soit aussi admissible, il existe toutefois certaines restrictions. Par exemple, les frais de repas et de représentation, les dépenses d'essence ainsi que les frais de bureau relatifs au service de téléphone et d'électricité ne sont pas admissibles.

L'employé n'est pas tenu de joindre les pièces justificatives à la demande de remboursement. Cependant, des livres et registres

adéquats doivent être tenus pour servir d'appui à la demande, et ils doivent être conservés pendant une période de six ans suivant la fin d'année à laquelle ils se rapportent.

Il est à noter que la demande de remboursement doit être complétée sur le formulaire «GST 370» pour la TPS et le «VD 358» pour la TVQ. Ces formulaires doivent accompagner la déclaration de revenu du salarié, mais le contribuable dispose d'un délai de quatre ans pour demander le remboursement.

Chantal Amiot, C.A., M. Fisc.
Service de fiscalité
Raymond, Chabot, Martin, Paré

LES JOURS ÉTIQUETTES ROUGES

ÇA

CHAUFFRE!

5,8%*

Taux de financement à l'achat. Offre du fabricant.

Votre concessionnaire

TOYOTA

*Financement au taux de 5,8% pour 48 mois, sur approbation de crédit par Toyota Credit Canada Inc. Cette offre s'applique aux modèles Tercel, Corolla, Camry, Paseo et Celica. Pour tous les détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

SHERBROOKE

INFINITI

INFINITI G20



Une berline sport de luxe

- Traction avant. Suspension à bras multiples
- Différentiel autobloquant à couplage visqueux. Freins ABS
- Entièrement équipée

299\$* /48 mois

Préparation et transport inclus.

INFINITI J30



Synonyme de perfection, luxe, sécurité et performance

Proclamée meilleure voiture de luxe en 1993 par l'Association des journalistes automobiles du Canada.

499\$* /48 mois

Préparation et transport inclus.

Visitez notre salle d'exposition sans tarder

SHERBROOKE **NISSAN**

4280, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST

823-8008

*Location 48 mois. Échange ou comptant de 5 000\$ pour la G20 et de 9 000\$ pour la J30. Limite de 96 000 km. Sujet à l'approbation du crédit. 7¢/km excédentaire. Préparation et transport inclus. Taxes en sus.



Téléphoto par Claude Poulin

La SAQ exporte son Harfang des Neiges vers la Floride

☐ Ce bon vendeur servira de locomotive à l'introduction d'autres produits

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Depuis quelques jours, les Québécois ont une autre raison de ne pas être dépayés en Floride. Sur les tablettes des marchés d'alimentation, ils peuvent trouver leur Harfang des Neiges.

La Société des alcools du Québec (SAQ) a en effet choisi d'exporter son «meilleur vendeur», le vin fruité rouge ou blanc dont l'étiquette s'orne de l'emblème aviaire du Québec, le bel harfang blanc.

Comme l'indique le vice-président à la production de la SAQ,

Vice-président à la production à la Société des alcools du Québec, Claude Hill, espère connaître autant de succès aux États-Unis qu'il en réalise au Québec avec son Harfang des Neiges.

Claude Hill, le choix de la Floride ne s'est pas fait au hasard.

Vers la Nouvelle-Angleterre en juillet

«Nous exportons déjà vers les États-Unis mais ce sont des produits que nous embouteillons mais que nous ne fabriquons pas. Là, pour cette première, nous avons choisi la Floride puisque 150 000 Québécois y séjournent maintenant à l'année longue et qu'en cours d'année, 900 000 Québécois y passent leurs vacances... Nous visons donc d'abord ces Québécois comme base pour pénétrer le marché américain... Nous allons prendre six mois pour couvrir tout l'état de la Floride...»

Puis, à compter de juillet, le Harfang des Neiges devrait être disponible sur les tablettes des marchés d'alimentation de la côte de la Nouvelle-Angleterre où on retrouve aussi bon nombre de Québécois, entre Old Orchard et Hampton Beach.

Pour pénétrer le marché américain, la SAQ a conclu une entente avec un important distributeur, la maison Marie Brizard Wines and Spirits U.S.A.

Le Snowy Owl

Elle a également américanisé la présentation de son produit. Sur l'étiquette, on retrouve toujours le bel oiseau mais son nom est maintenant le Snowy Owl, vin de table rouge ou blanc à 10 pour cent d'alcool. L'étiquette ne fait pas mention de la SAQ mais précise qu'il s'agit d'un produit embouteillé par la Maison des Futailles, de Montréal.

«Je songe à modifier l'étiquette afin d'y ajouter le nom de la SAQ. Peu de gens savent que La Maison des Futailles appartient à la SAQ, une société qui a une excellente réputation...»

Le vin Harfang des Neiges est le meilleur vendeur de la SAQ, avec ses 225 000 caisses, devançant «Notre Vin Maison». En 1994, la

société croit pouvoir atteindre les 275 000 caisses dont 20 000 caisses en Floride. Et si jamais elle atteint les 500 000 caisses, la SAQ sera alors en mesure de réduire ses coûts de 10 pour cent.

«Le succès de ce vin est son très haut rapport qualité/prix... Son nom aussi n'est pas étranger au succès. L'oiseau est devenu l'emblème du Québec. C'est le plus grand hibou du Québec... Les Américains sont aussi fascinés par les oiseaux. Et ils accordent beaucoup d'importance au rapport qualité/prix. Pour ces raisons, je crois à notre succès...»

Le Snowy Owl servira de locomotive pour d'autres produits que la SAQ compte offrir aux Américains dont sa liqueur de mûres des marais, «La Chicoutai» dont 8000 caisses ont été écoulées depuis Noël. La Chicoutai est si populaire que le produit est souvent en rupture de stock.

«Le Harfang des Neiges ouvrira des portes pour des produits haut de gamme», prédit M. Hill.

Ford Escort GT remporte la palme de la publicité la plus informative

Sherbrooke (GF)

À la télévision, la publicité contenant le plus d'éléments d'information est celle de la Ford Escort GT. À l'inverse, les publicités du shampooing Pantene Pro-V et de la Fédération des producteurs de lait sont les moins informatives.

C'est du moins l'avis exprimé par les classes gagnantes de l'Opération Pub, le concours annuel de l'Office de la protection du consommateur (OPC), auquel ont participé plus de 20 000 jeunes du Québec, cette année, dont 2370 jeunes de l'Estrie.

Puisque plusieurs classes avaient identifié les mêmes publicités que le jury, la présidente de l'OPC, Marie

Bédard a procédé à un tirage au sort parmi les finalistes. Une classe du primaire de l'Estrie a été choisie. Il s'agit de la classe de 6e année de Denise Grenier, à l'école Plein Soleil, de Sherbrooke. Au secondaire, le sort est tombé sur le groupe d'Adrienne Paradis de la polyvalente Manicoutai, de Sept-Îles.

L'Opération Pub qui en est à sa huitième année d'existence, s'adresse aux élèves du deuxième cycle du primaire et de tout le secondaire. Elle vise à développer l'esprit critique des jeunes face à la publicité ainsi qu'à leur faire comprendre le rôle qu'elle joue dans leur choix de consommation.

À l'aide d'une grille élaborée par l'OPC, les participants de l'Opération Pub devaient, le 10 février, éva-

luer le contenu informatif des publicités nationales diffusées sur les réseaux francophones de télévision à des heures de grande écoute. Les élèves du primaire devaient regarder Le Club des 100 watts, à Radio-Québec, ainsi que Chop Suey, à TVA. Ceux du secondaire devaient quant à eux analyser le contenu publicitaire de Scoop, diffusé à Radio-Canada.

Pour les classes participantes, le défi consistait à en arriver aux mêmes conclusions qu'un jury formé par l'OPC. Les quelque 20 000 jeunes, répartis dans près de 700 classes différentes, qui se sont livrés à l'exercice couraient la chance de gagner l'une des huit excursions à la Baie James offertes à titre de grands prix nationaux par Hydro-Québec,

partenaire de l'OPC dans ce projet. Il faut souligner que la participation des élèves québécois a fait un bond de 60 pour cent par rapport à l'an passé.

Les jeunes de la classe de Mme Grenier recevront un exemplaire du jeu La Course électrique alors que ceux de Mme Paradis recevront une calculatrice de bureau identifiée à l'Opération Pub. La remise des prix se fera sous peu.

Par ailleurs, deux autres classes de l'Estrie ont fait le même choix que le jury. Gagnantes de prix régionaux, ces deux classes sont la classe de 5e année de Denise Tardif, de La Samarre de Fleurimont, et le groupe 5 du secondaire V de Roland Pomerleau de la polyvalente P.G. Ostiguy, de Saint-Césaire.



Jean-Claude Delorme

Suzanne DANSEREAU Toronto (PC)

Le président de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, Jean-Claude Delorme, ne veut pas s'impliquer dans le débat sur la souveraineté du Québec, mais il croit que si les marchés financiers deviennent volatiles à la suite d'une éventuelle élection du Parti québécois, l'automne prochain, cette volatilité sera temporaire.

«Laissez-moi vous référer aux 25 dernières années. Lorsque des événements (politiques) ont été anticipés et ont créé une volatilité, il faut se souvenir tout d'abord qu'elle est temporaire. Ça dure un moment, puis la situation se redresse.

«Deuxièmement, cette volatilité n'est jamais imputable à un seul facteur. Dans l'économie du 20ème siècle, il y a tellement de facteurs à prendre en considération que je ne crois pas qu'il soit possible d'expli-

Le président de la Caisse de dépôt et de placement s'adresse au Canadian Club

L'élection du PQ n'aurait qu'un effet temporaire sur les marchés financiers

quer le comportement des marchés par un seul facteur», a déclaré M. Delorme.

Le grand patron de la Caisse de dépôt était de passage dans la Ville-Reine, hier midi. Le prestigieux Canadian Club l'avait invité à prononcer un discours devant ses membres, des gens d'affaires.

M. Delorme n'a abordé la question de la souveraineté du Québec qu'après son discours, lors d'une conférence de presse avec des journalistes torontois.

Il a d'abord estimé qu'il n'était ni possible ni souhaitable pour lui de spéculer sur l'impact de certains événements politiques sur les marchés financiers.

«C'est naturel pour vous de poser des questions, mais c'est naturel pour moi de résister à la tentation d'y répondre», a-t-il déclaré, souriant en coin.

Il a ajouté que «certaines perceptions vont toujours avoir le même impact», que cet impact «dure un temps», puis que «les choses finissent pas retourner à la normale».

Le rôle de la Caisse, a-t-il poursuivi, n'est pas de s'impliquer dans le débat. Toutefois, M. Delorme croit que la caisse peut — comme elle l'a déjà fait — aider à calmer la volatilité des marchés.

Avec son actif de 47 milliards \$, la Caisse de dépôt est le plus gros investisseur institutionnel au Canada et l'un des plus importants en Amérique du Nord.

COGECO
DIVIDENDES
ACTIONS SUBALTERNES
À DROIT DE VOTE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 0,025\$ l'action sur les actions subalternes à droit de vote en circulation de COGECO Inc. a été déclaré payable en espèces le 16 mai 1994 aux porteurs inscrits à la clôture des affaires le 29 avril 1994.
Daté à Montréal, Québec, ce 8 avril 1994.
PAR ORDRE DU CONSEIL
Le secrétaire
Guy Labelle
72033

COGECO
CÂBLE INC.
DIVIDENDES
ACTIONS SUBALTERNES À
DROIT DE VOTE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 0,025\$ l'action sur les actions subalternes à droit de vote en circulation de Cogeco Câble Inc. a été déclaré payable en espèces le 16 mai 1994 aux porteurs inscrits à la clôture des affaires le 29 avril 1994.
Daté à Montréal Québec, ce 8 avril 1994.
PAR ORDRE DU CONSEIL
Le secrétaire
John Elder
72034

Possédez-vous une entreprise? Vous apprécierez l'efficacité avec laquelle H & R Block préparera vos déclarations.

Nos conseillers fiscaux sont bien renseignés sur les lois régissant l'impôt sur le revenu des entreprises. Chez H & R Block, nous voulons vous faire profiter des déductions et crédits auxquels vous avez droit pour réduire vos impôts.

H&R BLOCK
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT

ATTENTION IMPORTATEURS

Pour une solution à vos problèmes de petits colis commerciaux en provenance des États-Unis.

Rejoignez-nous

Tél. 819-849-4821
Télec. 819-849-7888

ALLIANCE COURTIERS EN DOUANES INC.

Stanhope Sherbrooke Montréal
Norton, Vermont, U.S.A., 05907

NE PAYEZ RIEN AVANT LA CHUTE FEUILLES!

À la demande générale EN PROLONGATION!

L'offre la plus attendue en ville!

Gaz Métropolitain vous offre de convertir au gaz naturel les équipements de chauffage (espace et/ou eau) et de procéder de vos immeubles multilocatifs et de vos immeubles commerciaux, industriels ou institutionnels! Et ne recevez pas la facture avant les premiers froids d'octobre!

Aides financières!

Gaz Métropolitain vous offre des aides financières couvrant presque la totalité des coûts de conversion!

NE PAYEZ RIEN AVANT OCTOBRE 1994!

Gaz Métropolitain finance tout sans intérêt: le solde des coûts de votre installation et des équipements jusqu'au 1^{er} octobre 1994!

Pour en profiter, appelez sans tarder!

Veuillez consulter Gaz Métropolitain pour vérifier les conditions d'admissibilité.

Gaz Métropolitain
Le choix affaires

Appelez au plus vite:
1 800 567-1313

Arts et spectacles

Publication d'un répertoire pour les Estriens qui rêvent de faire du cinéma

Parce que le grand écran, c'est aussi des figurants

Claude PLANTE Sherbrooke

Il ne faudra pas se surprendre si l'on aperçoit bientôt des Estriens et des Estriennes au petit et au grand écran. La semaine dernière, pas moins de huit personnes de chez nous ont joué le rôle effacé, mais tout même important, de figurant dans un long métrage.

Le film, intitulé *La vie d'un héros*, de Micheline Lanctôt, sera projeté cet été dans les salles de cinéma. Il s'agit de l'un des nombreux projets de films auxquels les membres d'un répertoire estrien de figurants pourront prendre part prochainement.

Déjà les noms 300 personnes sont inscrits sur les listes de ce répertoire. Selon la demande des cinéastes montréalais, ils seront appelés à jouer de petits rôles dans des productions cinématographiques et télévisuelles. Les adeptes du «zapping» devront dorénavant avoir l'oeil vigilant pour ne pas manquer l'un de leurs voisins qui pourrait bien apparaître à l'écran.

Il y a maintenant longtemps que l'idée d'une agence régionale de figurants trotte dans la tête du Sherbrookoïse Louis Villeneuve. Depuis octobre, lui et sa complice, Sylvie Richard, ont débuté l'inscription. L'objectif est d'atteindre prochainement les 1000 noms.

«Les directeurs artistiques engagés en tout de 6000 à 7000 figurants par année, note-t-il. Il s'agit d'un répertoire qui s'adresse uniquement aux gens de l'extérieur de Montréal. Ils reçoivent un salaire, de 60 à 125\$ par jour.»

On donnait le véritable coup

d'envoi de l'agence, la fin de semaine dernière, au Théâtre Granada du centre-ville de Sherbrooke. Entourés de membres du répertoire, on pouvait remarquer les comédiens Patricia Paquin et Deano Clavet. Geneviève, du téléroman *Chambre en ville*, et Jimmy Fontaine, de la télésérie *Scoop*, sont de bons amis du directeur et fondateur de l'agence, Louis Villeneuve. Ils ont pu faire part de leur expérience de comédien.

«Ils doivent prendre cela comme un loisir, lance M. Villeneuve. Ce sont tous des gens qui ont un boulot, mais qui aiment le cinéma. C'est l'occasion pour eux de toucher à ce merveilleux monde.»

«Ils doivent être d'une grande patience, continue-t-il. Des fois, on les demande pour le matin et ils entrent sur le plateau à la fin de l'après-midi. Ils font souvent de bien longues journées.»

Crédibilité

Louis Villeneuve voit venir le début de 15 à 20 tournages dans la province, au cours des prochains mois. Par-dessus tout, il veut se démarquer de certaines agences montréalaises, qui n'ont pas toujours bonne réputation.

«C'est la première fois qu'une agence du genre prend naissance à l'extérieur de Montréal. Si des personnalités comme Patricia Paquin et Deano Clavet nous appuient, ça veut dire que c'est crédible.»

Il met en garde cependant: «Avant tout, c'est un loisir. Les gens ne doivent pas se lancer là-dedans en pensant devenir une vedette et faire plein d'argent.»

Parmi les Estriens présents au



tournage de la semaine dernière, notons Hélène Olivier, de Sherbrooke, Marie-Josée Gaboriaux, de Magog, Raynald Daigneault, de Sherbrooke, Daniel Lapierre, de Granby, et Sylvain Carrier, de Sherbrooke.

Tous s'entendent pour dire qu'il s'agit d'une expérience inoubliable et accessible à Monsieur-et-Madame-tout-le-monde. La plupart ont toujours eu en tête l'idée de faire du cinéma. «J'avais envie de goûter à ce monde là, lance sans hésitation Marie-Josée Gaboriaux, dans un style enjoué qui lui est sûrement propre. Ça nous donne la chance de rencontrer beaucoup de gens et des acteurs connus.»

Raynald Daigneault a surtout remarqué avec étonnement la manière tout à fait correcte dont on traite les figurants, malgré qu'ils ne fassent pas partie des grandes vedettes de la production.

Agé de 20 ans et aspirant comédien, Sylvain Carrier entend inscrire à son curriculum vitae ses expériences sur les plateaux de tournage. Le commis-caissier dans la vie de tous les jours veut devenir acteur depuis l'âge de 16 ans. «Ma présence sur le plateau a été pour moi 12 heures de rêve», s'exclame-t-il.

Il est toujours possible de s'inscrire au répertoire ou d'obtenir de l'information en composant le 823-0301.

Il y avait longtemps que l'idée d'une agence régionale de figurants trotte dans la tête du Sherbrookoïse Louis Villeneuve. Depuis octobre, lui et sa complice ont débuté l'inscription. L'objectif est d'atteindre prochainement les 1000 noms. Patricia Paquin, de *Chambre en ville*, s'est jointe à lui pour recruter des candidats.

Jean Lapierre se laisse mener par sa bonne fortune

Devenu animateur radiophonique, l'ex-politicien savoure pleinement les défis que lui impose sa nouvelle carrière

Après avoir pris la décision de quitter la scène politique, l'ex-député libéral de Shefford Jean Lapierre, qui s'est aussi joint au

Bloc québécois en cours de route, se voyait tout naturellement retourner dans un bureau d'avocats, pratiquer sa profession: le droit.

Mais le destin en a voulu autrement. Aujourd'hui il fait carrière sur une autre scène publique, mais cette fois derrière un micro, à la radio.

Mais comment en est-il venu là? «Par accident, dit-il. J'avais décidé de quitter la politique et j'allais à la pratique du droit. C'est une rencontre fortuite avec un de mes amis qui connaissait Marc Blondeau et Richard Desmarais. On a eu un petit déjeuner; ça a marché tout de suite. Franchement, ils m'ont fait confiance aveuglément, alors que je ne connaissais rien. J'avais des offres ailleurs, mais j'ai accepté celle-ci parce que c'était la seule où je ne devais rien à personne. Car jamais on ne m'a imposé quoi que ce soit. Et s'il y a une responsabilité à prendre, je la prends à 100 pour cent.»

Et il s'est lancé à fond dans cette aventure. Dès qu'il se lève le matin, vers 5h45, Jean Lapierre n'arrête plus. Entre 7h00 et 8h00, on peut déjà l'entendre sur les ondes de la radio montréalaise (CKAC) où il parle entre autres des sujets qu'il traitera plus tard, sur l'heure du midi, au cours de son émission quotidienne.

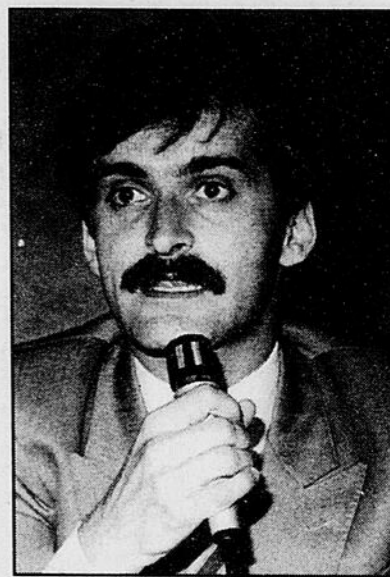
Ca fait déjà un an et demi qu'il est à CKAC. Mais il avoue que ses débuts comme animateur de radio ont été difficiles. «La transition de carrière fut très dure, surtout si on arrive dans une entreprise au moment où elle est en train de gérer sa décroissance. Au début, c'est insécurisant. Quand je suis arrivé, tout le monde se sentait menacé; c'est vrai que c'était difficile.»

Il s'était aussi imposé un purgatoire politique et une grande neutralité. «Il y avait trop de fils qui pendaient au niveau politique. Il fallait que je me délie de ces noeuds-là. Je voulais me faire un bagage neuf, m'établir un réseau de contacts. Mes relations changeaient avec les gens qui avaient été des compagnons d'arme pendant des années. Ils se demandaient s'ils devaient me faire confiance.»

Il fallait aussi apprivoiser le médium. «Quand on me parlait de pauses commerciales de 30 secondes, je n'avais aucune idée! Si un invité me faisait faux bond, j'avais neuf minutes à remplir. Je paniquais. Maintenant, ça ne me dérange plus. Et depuis l'été dernier, j'ai l'impression qu'on a créé une certaine stabilité; on a l'impression de rebâtir.»

Et puis, il n'avait jamais vécu à Montréal. «Avant, j'étais aux Iles-de-la-Madeleine et à Granby. Je suis parti le soir au volant de ma voiture pour connaître des quartiers. J'ai couvert tout le territoire de Laval, de la Rive-Sud, pour m'orienter quand on me parlait de faits divers.»

Aujourd'hui, il se sent plus à l'aise. Chaque jour, à son émission, il traite d'au moins six sujets et il a aussi pris l'habitude d'écouter les bulletins de nouvelles d'un peu partout pour bien se préparer. «Je me demande quels sont les sujets qu'un auditeur moyen a besoin de connaître. Je les choisis en fonction de leur utilité. Je n'ai pas de sujet fétiche», explique l'ex-député.



Jean Lapierre

Ce qui le fait réagir très fortement, ce sont les gestes d'intolérance. Par ailleurs, il cherche toujours à relever une nouvelle positive par jour. «Dans la vraie vie, tout ne peut pas être noir», souligne-t-il.

Il n'a pas de plan de carrière bien défini, mais dit être heureux d'avoir relevé le défi de la radio. «Je fais confiance au destin. J'ai l'impression de plus contribuer au mieux-être de mes concitoyens qu'en étant député. On va probablement plus croire quelqu'un à la radio qu'un politicien.»

Et la politique? Il n'y retournera jamais, dit-il, convaincu. «Je pense que la radio est en train de faire de moi un meilleur individu.»

Les élèves de Richmond lancent «Faut pas s'laisser faire»

Guy MARCHAND Richmond

Les élèves de l'école secondaire régionale de Richmond présentent le vendredi 22 avril à 20 heures la pièce de théâtre *Faut pas s'laisser faire*, écrite par Reiner Lucker et Volker Ludwig et adaptée par Odette Gagnon.

Cette pièce raconte une histoire quotidienne, souligne des prises de conscience et concrétise des possibilités. Elle aborde des réalités comme celles du travail, de la hiérarchie sociale, de l'oppression des femmes et laisse transparaître l'intervention responsable des jeunes dans le système complexe qui est le nôtre.

Faut pas s'laisser faire sera présenté à l'auditorium de cette école et le coût d'admission est de 4\$. L'intermission sera possible pour le public de visiter l'exposition de productions d'art de l'école.

FAMOUS PLAYERS
4,99\$ LA FIEVRE DES MARDI ET MERCREDI
CARREFOUR DE L'ESTRIE 565-0366
 3036 Portland
L'AGENT FAIT LA FARCE (G) Dolby 7:15-9:15
SURVIVING THE GAME (V.O.A.) Dolby 7:00-9:00
D2: JEU DE PUISSANCE (G) Dolby 7:10-9:20
 64258

JOUEZ À EN PLEIN DANS LE 1000 EN TOUT, PLUS DE 30 000 \$ EN PRIX!

- 1 000 \$ PAR JOUR
- 30 COFFRETS-CADEAUX
- UN SÉJOUR À PARIS

GRILLE «EN PLEIN DANS LE 1000» DU 19 AVRIL 1994

CIMO 106 HEURE: 19 H 15 INTERPRÈTE: MADONA TITRE: _____	La Tribune JOURNALISTE: DENIS DUFRESNE (DD) PAGE: _____	CÉLINE DION HEURE: 16 H 06 TITRE: _____
La Tribune JOURNALISTE: MICHEL RONDEAU (MR) PAGE: _____	CIMO 106 HEURE: 7 H 13 INTERPRÈTE: GENESIS TITRE: _____	La Tribune JOURNALISTE: PIERRE ST-JACQUES (PSJ) PAGE: _____
CIMO 106 HEURE: 15 H 30 INTERPRÈTE: PETER BLAKELEY TITRE: _____	CÉLINE DION HEURE: 10 H 15 TITRE: _____	La Tribune JOURNALISTE: PIERRE ST-JACQUES (PSJ) PAGE: _____

BULLETIN DE PARTICIPATION AUX CONCOURS «EN PLEIN DANS LE 1000»
 Remplissez dûment ce bulletin puis retournez cette annonce, avec vos réponses, à:
EN PLEIN DANS LE MILLE, CIMO 106, 1750 rue Sherbrooke, Magog (Québec) J1X 2T3.
 Nom: _____ Code postal: _____
 Adresse: _____ (tr.)
 Ville: _____
 Téléphone: (rés.) _____
 Ce concours s'adresse aux personnes âgées de 18 ans ou plus. Détails et règlement du concours disponibles à CIMO 106 et à LA TRIBUNE. Date de clôture du concours: 22 avril 1994.

GAGNANT DU DERNIER TIRAGE: 1000\$ DÉCORATION INTÉRIEURE CHRISTIANNE RENÉ DE FLEURIMONT

Courez la chance de gagner 1000 \$ par jour!
 Écoutez CIMO 106 et lisez La Tribune, puis remplissez ci-dessus, trois cases successives (à l'horizontale, à la verticale ou en diagonale), en fournissant le titre de la chanson mystère et le numéro de la page sur laquelle paraît l'article du journaliste-vedette. Les gagnants qui auront réussi à remplir toute la carte recevront, en plus, un coffret-cadeau (2 CD) et seront admissibles au tirage d'un voyage à Paris pour 2 personnes afin d'assister au spectacle de Céline Dion à l'Olympia, le 27 septembre prochain.

TRAGES: DU 14 MARS AU 22 AVRIL DANS LE ZOO, À 7 H 30

CIMO 106 RADIO ÉNERGIE

LA MAISON DU CINÉMA
 63, KING OUEST, 566-8782
 LUN. MAR. ET MERC.: \$4.00S

LA LISTE DE SCHINDLER
 Un Film De STEVEN SPIELBERG
 "SCHINDLER'S LIST" 13 ANS+

EVA et DoDGeR
 CASSENT LA BARAQUE
 v.f. de "MONKEY TROUBLE" G

AU NOM DU PÈRE
 "IN THE NAME OF THE FATHER" G

MICHAEL J. FOX KIRK DOUGLAS NANCY TRAVIS
HÉRITIERS AFFAMÉS
 version française de "GREEDY" G

ALEC BALDWIN KIM BASINGER
 Un marché dangereux. Une double trahison.
 Et l'ultime piège va se refermer.

GUET-APENS
 version française de "THE GETAWAY" 16 ANS+

BELLE ÉPOQUE
 "Un film sensuel et bien longtemp." 13 ANS+

Le plus grand succès depuis "Les Visiteurs"
LA VENGEANCE D'UNE BLONDE G

CINÉMA CAPITOL
 59 KING EST 565-0111
 MARDI et MERCREDI: \$4.25
 MARTIN DRAINVILLE

LOUIS 19
 "Le son de la vie" G

présente
ARTHUR «H»
 7 MUSICIENS SUR SCÈNE

CONCERT «EN CHAIR ET EN OS» DISPONIBLE CHEZ LES DISQUAIRES
 23 AVRIL À 20h30

SYLVIE TREMBLAY

SAMEDI 30 AVRIL À 20h30

RÉSERVATIONS: 847-0470